



Case réservée au secrétariat

n° liste/attente :

Payement :€

Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes
rue de Courcelles 10 à 6044 ROUX
tél. : 071/45.11.08 – fax. : 071/45.53.63 – mail : cesa@cesa.be
matricule : 5355007 – n° compte : BE41068207694710
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS UNIQUEMENT A CETTE ADRESSE

**Bulletin d'inscription
2018-2019
(PAS d'inscription
par courrier¹, mail
ou fax)**

- Certificat de qualification éducateur
 Bachelier en éducation spécialisée en accomp psycho-éducatif
Roux : A – B Bruxelles : C
 Bachelier en psychomotricité
 Bachelier de spécialisation de cadre du secteur non marchand
 Bachelier de spécialisation en psychopathologie

Dates début inscription à partir de 9 h
jusque 16 h
CQ : 05/06/2018
BAC EDUC ROUX : 01/06/2018
BAC EDUC BX : 04/06/2018
BAC PSYCHOMOT : 07/06/2018 à 14 h
SPECIALISATION : 08/06/2018
Vérifiez les heures d'ouverture du
secrétariat sur le site internet

Merci d'écrire lisiblement et en majuscules, vérifiez que vous avez complété entièrement le bulletin d'inscription. (dossier incomplet ≠ inscription)

NOM : **Prénom:**

Lieu de naissance : Pays de naissance :

Date de naissance : Nationalité : Sexe : M - F

Adresse (Rue): N° :

Code postal Localité :

Tél. :/..... GSM :/.....

Plaque de voiture : E. mail :

Numéro registre national : Numéro de compte bancaire:

N° de téléphone d'une personne à appeler en cas d'urgence :/.....

Études réussies : CEB CESI/CE2D CESS GRADUAT/ BACHELIER MASTER

Examen d'entrée : oui – non copie du diplôme à rendre pour le : au plus tard, si non remis au secrétariat du CESA, présenter l'examen d'admission.

SI VOUS ETES TRAVAILLEUR(EUSE) : OCCUPATION ACTUELLE:

Institut :

Adresse :

Tél. :

Fonction exercée depuis :

Emploi à temps plein partiel, précisez le nombre d'heures de travail :

SI VOUS N'ETES PAS TRAVAILLEUR(EUSE)

Êtes-vous inscrit(e) comme demandeur(euse) d'emploi ? OUI – NON, Si oui, depuis quand ?

Êtes-vous à ce jour, chômeur(euse) complet(ète) indemnisé(e) ? OUI – NON, Si oui depuis quand ?

Êtes-vous à ce jour bénéficiaire d'allocations du C.P.A.S ? OUI – NON, Si oui, depuis quand ?

Êtes-vous à ce jour bénéficiaire d'allocations familiales ? OUI - NON

En m'inscrivant au CESA, je m'engage à respecter les règles propres à l'enseignement de promotion sociale et à prendre connaissance du Règlement d'ordre intérieur. J'affirme que les renseignements communiqués ci-dessus sont corrects et véridiques. Si dans le courant de l'année scolaire ma situation personnelle (adresse, numéro téléphone, mail, statut, ...) devait changer, je m'engage à communiquer ces changements rapidement au secrétariat. J'autorise le CESA à utiliser mon image non ciblée pour promouvoir ses activités.

Date :

Signature de l'étudiant

¹ sauf pour les bacheliers de spécialisations

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A CONSERVER PRECIEUSEMENT

Un ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets établira une liste. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

La formation de **L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL**

BACHELIER DE SPECIALISATION DE CADRE DU SECTEUR NON MARCHAND

1^{re} année est organisée à raison d'une journée de cours par semaine : le mercredi de 9 h à 17 h 20.

ATTENTION : cours possibles durant les vacances scolaires (automne et printemps).

1. Rentrée scolaire

Le **mercredi 12 septembre 2018** à 9 h.

2. Epreuve d'admission/motivation

TOUS LES ETUDIANTS doivent satisfaire à un entretien de motivation, celui-ci aura lieu le **mercredi 5 septembre 2018** à 9 h. Les étudiants qui n'ont pas le titre requis devront présenter en plus un examen d'admission (même jour, même heure).

3. Frais d'inscription

| | Droit d'inscription (*) | Minerval | TOTAL | |
|-------------------------------|-------------------------|----------|------------|---|
| UE1 Pratiques managériales | 64,00 € | 55,00 € | = 119 € | (*)Attention : le droit d'inscription est donné à titre indicatif sous réserve d'augmentation décidée par la Communauté française |
| UE2 Stratégie d'organisation | 34,20 € | 90,00 € | = 124,20 € | |
| UE3 Gestion de l'organisation | 34,20 € | 50,00 € | = 84,20 € | |

Les frais d'inscription comprennent le **droit d'inscription** (sauf pour les personnes demandeuses d'emploi ou en stage d'attente ou bénéficiant du revenu d'intégration) et le **minerval**. Le paiement s'effectue au moment de l'inscription (paiement par bancontact possible) ou par virement sur le compte du CESA n° **BE41068-2076947-10** rue de Courcelles 10 à 6044 ROUX. Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner de 9 h à 16 h au 071/45.11.08 et/ou consulter le site du CESA : www.cesa.be.

Un dossier d'inscription complet comprend obligatoirement :

- le bulletin d'inscription dûment complété et signé;
- une copie du diplôme certifiée conforme par l'administration communale ou à défaut une copie et l'original du diplôme;
- une photocopie de la carte d'identité recto-verso ainsi que votre carte d'identité **en ordre de validité** et votre carte d'identité (si vous venez vous inscrire sur place);
- une petite photo (format carte d'identité) récente ;
- un curriculum vitae;
- le paiement du droit d'inscription et/ou du minerval ;

A joindre également ...

- ... copie du diplôme à rendre pour le : au plus tard, si non remis au secrétariat du CESA, **présenter l'examen d'admission**.
- ... Si vous êtes de nationalité étrangère (hors C.E.E), une attestation de composition de famille ou une attestation de travail avec mention du n° ONSS.
- ... Si vous êtes bénéficiaire du revenu d'intégration : une attestation du CPAS datée du mois de septembre 2018 prouvant que vous bénéficiez du revenu d'intégration ou d'une aide équivalente au revenu d'intégration.
- ... Si vous êtes demandeur d'emploi dépendant du **VDAB** : vous devez vous charger d'aller chercher une attestation d'exonération du droit d'inscription au VDAB datée du mois de septembre 2018, à défaut de cette attestation, vous devrez payer le droit d'inscription.
- ... Si vous possédez un handicap : une attestation délivrée par **l'AVIQ** (Agence pour une vie de qualité) ou le **PHARE** (Personne Handicapée Autonomie Recherchée – Région bruxelloise) précisant que l'inscription à une unité d'enseignement déterminée constitue une des conditions favorisant la réussite de l'insertion professionnelle de la personne handicapée.

RECU LA SOMME DE pour paiement du droit d'inscription et/ou minerval
Cachet de l'Etablissement Signature